

Calendrier de l'Orientation en 2^{nde}

1^{er} trimestre
(Septembre à Décembre)

⇒ **Le temps de la réflexion**

- Je fais le point sur **mes résultats scolaires, mes goûts, mes centres d'intérêts.**
- Je m'informe sur les différentes **séries de 1^{ère}** et leurs **poursuites d'études** dans l'enseignement supérieur ; ainsi que sur les **métiers** et les **parcours** possibles.
- Le conseil de classe permet de dresser un **1^{er} bilan scolaire**, de me fixer des objectifs de progression, ou de réajuster mon projet.

2^{ème} trimestre
(Janvier à Mars)

⇒ **Les premiers choix**

- 2^e conseil de classe : je formule avec ma famille des **souhaits d'orientation** :
 - Voie technologique, série de 1^{ère} souhaitée
 - Voie générale, Enseignements de spécialités souhaités
- Le conseil de classe répond par une **recommandation d'orientation**. Cette proposition provisoire constitue la base d'un dialogue en vue du choix définitif.
- Je me renseigne précisément sur les lieux de formation, les modalités d'inscription... en particulier si mon projet concerne un domaine spécifique, peu courant.

3^{ème} trimestre
(Avril à Juillet)

⇒ **Les choix définitifs**

- Avant le 3^{ème} conseil de classe : Je formule avec ma famille des choix d'orientation.
- Sur le **dossier d'affectation** : j'indique les séries de 1^{ères} technologiques (éventuellement les spécialités de 1^{ère} Pro) et les lycées souhaités.
- Le conseil de classe répond par une décision d'orientation. Si elle n'est pas en accord avec la demande de la famille : rencontre avec le chef d'établissement et éventuellement appel de la décision.



Pour les 1^{ères} Technologiques STMG, STI2D, ST2S, STL, STAV et STHR et les 1^{ères} professionnelles :

C'est un système informatique (**AFFELNET**) qui répartit les élèves dans les établissements, en fonction des demandes des familles, des résultats scolaires de l'année, et du nombre de places disponibles dans chaque série.

- Je reçois ma notification d'affectation dans un lycée.



Pour vous aider :

- Votre professeur principal,
 - Les psychologues de l'Éducation Nationale :
 - au lycée Léonard de VINCI,
 - **M. BLANC** : **lundi matin et jeudi après-midi**, référent des 2^{ndes} 1, 2, 3, 4 et des CAP ATMFC.
 - **Mme LAURENT** : **jeudi matin et vendredi après-midi** référente des 2^{ndes} 5, 6, 7, les 3^{èmes} Prépa-Métiers et les CAP PSR.
- Prendre au bureau de la vie scolaire
(Pour les **2^{ndes}, 1^{ères} et Tales Pro et les 1^{ères} et Tales GT**, les RV sont possibles avec les deux Psy-EN.)

Vous pouvez aussi vous rendre au CIO de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Brochure « Après la 2^{nde} »
téléchargeable à partir de

<http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/>

Journées **portes ouvertes** dans les établissements → je participe !

Je ne pars pas en vacances sans être inscrit dans un établissement !!!